



Direction des affaires internationales

Pôle mobilité

Candidature pour départ en programme d'échange 2024-2025

VOS COORDINATEURS

Célia MASSON

☎ : +33 (0)1 44 41 55 36

✉ : outgoing@u-paris2.fr

Carine PUIGRENIER

☎ : +33 (0)1 44 41 55 59

✉ : outgoing@u-paris2.fr

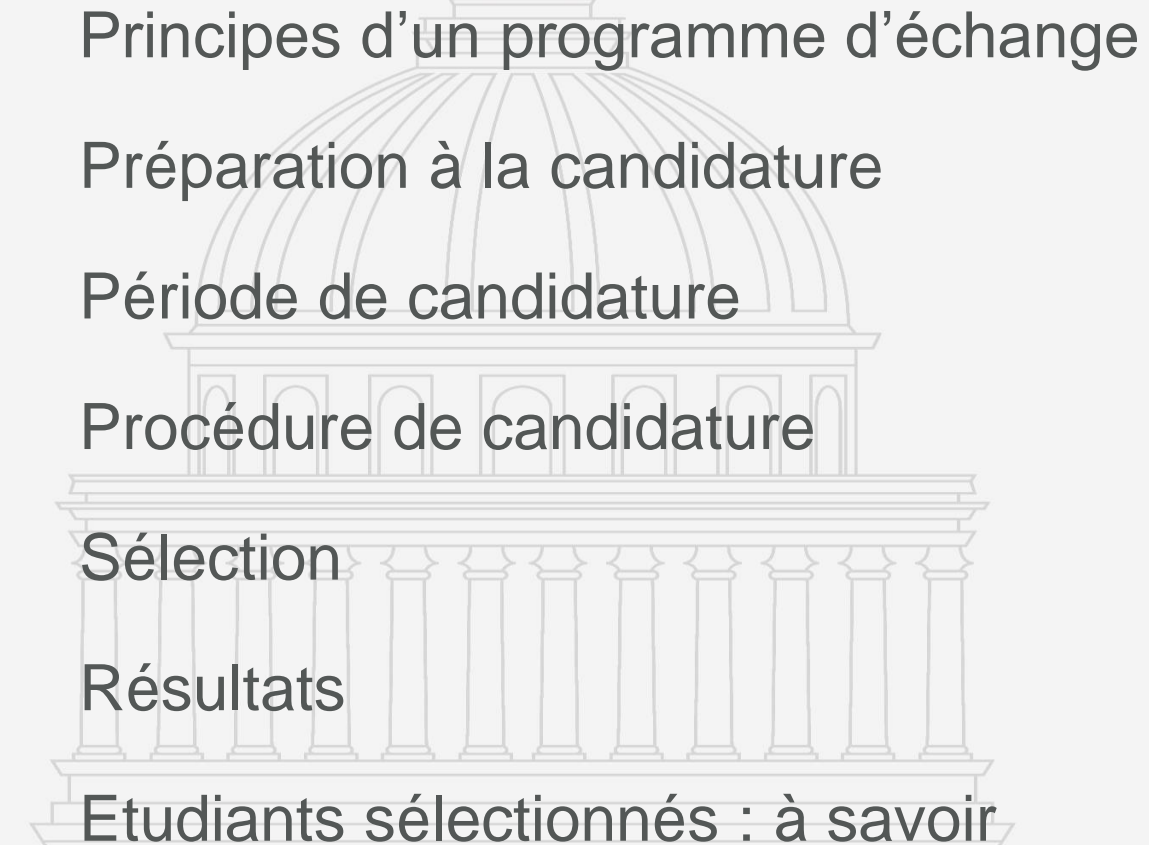
Adresse du bureau

12 Place du Panthéon, 75005 Paris
Aile Soufflot, escalier M, 2^{ème} étage, salle 5

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi :
9h30 – 11h30 et 14h – 16h30

Mercredi et vendredi :
14h – 16h30

- 
- I. Principes d'un programme d'échange
 - II. Préparation à la candidature
 - III. Période de candidature
 - IV. Procédure de candidature
 - V. Sélection
 - VI. Résultats
 - VII. Etudiants sélectionnés : à savoir

I. Principes d'un programme d'échange

Un séjour d'études d'un semestre ou d'une année dans une université partenaire de Paris-Panthéon-Assas, selon votre niveau d'études et votre discipline :

- ⇒ **Reconnaissance et validation par équivalence** à l'Université Paris-Panthéon-Assas des études effectuées dans l'université partenaire : aucun diplôme n'est obtenu ou délivré par l'université partenaire ;
- ⇒ **Exonération des droits d'inscription** dans l'université partenaire ;
- ⇒ Sélection des candidats par l'université d'origine, mais **l'université partenaire a un droit de regard**

II. Préparation de la candidature

1. Consulter le **tableau des destinations**
2. Consulter le **guide du candidat**
3. Consulter les **sites web des universités partenaires**
4. Consulter les **rapports de fin de séjour sur l'ENT** : *Ressources documentaires > Doc@ssas > échanges internationaux*
5. S'inscrire aux **tests de langue requis** : Test officiel ou évaluation par le Pôle langues

II. Préparation de la candidature

CONDITION POUR PARTICIPER A UN PROGRAMME

- ⇒ Pour un départ en licence 2, il faut postuler pendant la licence 1 ;
 - ⇒ Pour un départ en licence 3, il faut postuler pendant la licence 2 ;
 - ⇒ Pour un départ en master 1, il faut postuler pendant la licence 3 ;
 - ⇒ Pour un départ en master 2, il faut postuler pendant le master 1.
-
- !! Conditions particulières pour **les doubles licences** (bi-licences)
 - !! **Les étudiants en apprentissage ne sont pas éligibles**
 - !! **Les étudiants par transfert d'une autre université ou arrivant en première année de Master ne sont pas éligible**
 - !! **Les étudiants en césure ne peuvent pas bénéficier sur l'année de césure d'un programme d'échange**

II. Période de candidature

ATTENTION : Une seule campagne de candidature est proposée à l'année pour un départ sur l'année académique ou au semestre

PROGRAMME	PÉRIODE DE CANDIDATURE	PLATEFORME
Programme d'échange simple	du 15/11/2023 au 15/12/2023, 13h00	Plateforme Mobility-Online
Programme d'échange, convention Oxford / UCL	du 15/11/2023 au 15/12/2023, 13h00	Plateforme Mobility-Online
Programme d'échange, convention MICEFA	du 16/10/2023 au 30/11/2023, 13h00	Page dédiée <i>MICEFA</i>
Programme d'échange, pour les doctorants	Contactez le Pôle Mobilité	Contactez le Pôle Mobilité
Programme LLM	du 16/10/2023 au 10/11/2023, 13h00	Plateforme Mobility-Online

IV. Procédure de candidature

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée,
grâce à la plateforme Mobility-Online.

Dossier de candidature accessible sur le site de l'Université

*Rubrique : International > partir étudier à l'étranger > en programme d'échange >
Candidature et sélection*

⇒ **Premier étape : Formulaire en ligne**

- Données sur le candidat ;
- Données sur les études en cours ;
- Données sur le séjour prévu (choix de destination à faire) ;
- Langues ;
- Résultats académiques.

⇒ **Deuxième étape : Pièces justificatives à déposer**

IV. Procédure de candidature

CHOIX DES DESTINATIONS

Destinations proposées répertoriées **par discipline et par programme** dans les tableaux des destinations :

- ⇒ **2 choix par ordre de préférence**
- ⇒ **1 choix équivaut à une université**
- ⇒ **Certaines universités doivent obligatoirement être demandées en 1^{er} choix**
(cf. tableau des destinations)

- !!** **PE, Oxford/UCL** : Considéré comme un choix 1, ajout d'un second choix en programme d'échange
- !!** **PE, MICEFA** : Candidature spécifique, en cas de convocation à l'entretien pour MICEFA, la candidature en PE est annulée
- !!** **PE LLM** : Candidature spécifique

IV. Procédure de candidature

PIECES JUSTIFICATIVES :

Dossiers incomplets, et/ou avec des pièces justificatives non conformes, non soumis au jury de sélection.

1. Une photo d'identité _ Format .jpeg



2. Relevé de notes détaillé _ Format .pdf

UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS Année universitaire

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 1

Session 1

N° Etudiant : [REDACTED] INE : [REDACTED]
Né le : [REDACTED] à : [REDACTED]
inscrit en **M1 Droit Public**

Notes et résultats					
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Sess. mention	Credits
Semestre 1			Admis		
Unité d'enseignements fondamentaux 1					30
Séminaire de droit public général					2
Contrôle continu					
Contenus constitutionnel					
Continu					
Ecrit 3h					
Droit public de l'économie 1					
Contrôle continu					
Ecrit 3h					
Unité d'enseignements complémentaires 1					10
Droit de l'urbanisme					
Droit des collectivités territoriales					
Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques					
Histoire du droit administratif et de l'Administration					
Anglais					
Contrôle continu					
Ecrit 1h30					
Semestre 2					30
Résultat global					

Résultat d'admission :

Fait à Paris, le 4 octobre 2023
Le Président

Stéphane BRACONNIER

Avais important : il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire du présent relevé. Aucun duplicata ne sera fourni.

IV. Procédure de candidature

PIECES JUSTIFICATIVES

5. Justificatif de langue _ Format .pdf

Se référer aux tableaux des destinations :

1. Test officiel particulier requis (Toefl , IELTS) :

Produire le type de test requis avec le **score demandé**



2. Autres cas :

2.1 Autres certificats officiels : tests des instituts culturels, INALCO

2.2 Evaluation par le Pôle Langues :

- ⇒ **En contrôle continu (TD)** : vous devez soumettre ce document à l'enseignant **avant le 15 novembre 2023**.
- ⇒ **Par un examen oral** : vous devez vous inscrire au test auprès du Pôle langues **entre le 31 octobre et le 15 novembre 2023**, et soumettre le document à l'enseignant mentionné sur la convocation le jour de l'oral.
- ⇒ **Examens oraux organisés les 11, 12 et 13 décembre 2023**

V. Procédure de sélection

- ⇒ Sélection sur dossier
- !! PE Oxford / UCL, PE MICEFA, programme LLM : présélection, puis entretien de motivation
- ⇒ Jury de professeurs via des commissions pédagogiques

VI. Résultats des sélections

Communiqués sur votre messagerie ENT et votre espace de candidature : à partir du 31 janvier 2024 *(au fur et à mesure de l'avancement de la sélection par les commissions)*

Acceptation sous réserve de :

- ⇒ L'admission par l'université partenaire
- ⇒ La validation de votre année d'étude
- ⇒ L'admission en Master à Assas pour les départs en M1

VII. Etudiants sélectionnés : à savoir

ASPECTS PRATIQUES

- !! Vérifiez la **validité de votre passeport**

- ⇒ Consulter le **guide pratique de l'étudiant sortant**
- ⇒ Constituez le **dossier de l'université partenaire**
- ⇒ Participez à la **réunion de préparation au départ en juin 2024**
- ⇒ Obtenir vos **documents de voyage** : passeport ou carte d'identité valide, visa etc.
- ⇒ Souscrire à une **assurance santé** : CEAM, assurances privés
- ⇒ **Trouver un logement**
- ⇒ S'inscrire sur les **listes des consulats**

VII. Etudiants sélectionnés : à savoir

AIDES FINANCIERES

Aides gérées par la direction des affaires internationales

Ministère
de
l'Enseignement
Supérieur

Conseil
régional Ile-
de-France

ERASMUS+

Direction des
affaires
internationales

www.u-paris2.fr

Rubrique: International > Financements

Réunion d'information après sélection

Autres aides

Crous

FSDIE

Service de la Vie
étudiante

Procédure
habituelle

www.u-paris2.fr

Rubrique: Campus >
FSDIE

Aucune aide financière n'est attribuée automatiquement
Le premier versement se fait plusieurs semaines après votre départ à l'étranger



Direction des affaires internationales

Pôle mobilité

Candidature pour départ en programme d'échange 2024-2025